ACTION DES SALARIÉ-E-S
DU SECTEUR ASSOCIATIF
syndicat-asso.fr

Faites ce que je dis, pas ce que je fais

Quand Greenpeace France prêche la justice sociale à l'extérieur et organise la casse sociale en interne.

Le 29 octobre, l'Alliance écologique et sociale (AES), dont Greenpeace France est membre, a publié un **"manifeste pour une écologie protectrice"**. Elle y affirme défendre *"une écologie protectrice du monde du travail et des plus précaires, et qui dessine un avenir de progrès social et d'émancipation"* et y met en avant cinq mesures, visant notamment à protéger les salarié·es des conséquences sociales des transformations économiques nécessaires à la transition écologique.

La première de ces mesures a donc pour objectif de transformer l'activité pour ne pas licencier, notamment en accompagnant les reconversions professionnelles pour une transition écologique et énergétique juste.

Elle préconise : *"des droits nouveaux pour les salarié·es dans le cadre de la reconversion écologique, pour leur permettre de conserver leur emploi, leurs droits, la vie qu'ils et elles ont construite à proximité."*

Sur le papier, c'est ambitieux et juste. Nous ne pouvons qu'encourager et soutenir de telles demandes. **Dans la réalité, pour les salarié·es et militant·es de Greenpeace, c'est la douche froide !**

Pendant que Greenpeace donne des leçons et se positionne comme porte-étendard de la justice sociale, sa direction tente depuis sept mois d'imposer un plan massif de licenciements.

Pendant qu'elle défend les salarié·es des autres entreprises, ses propres salarié·es subissent une gestion autoritaire et néolibérale qui bafoue leurs droits et impacte lourdement leur santé.

Pendant que Greenpeace France s'affiche aux côtés des syndicats, ses propres syndicalistes dénoncent des atteintes à leurs droits et libertés.

Les licenciements ne sont pas une fatalité

Nous, section syndicale ASSO de Greenpeace France, sommes en tout point d'accord avec la première mesure du manifeste : Il faut en finir avec les licenciements comme politique de gestion. **Les salarié·es ne sont pas une variable d'ajustement économique.**

Pourtant, c'est bien **la direction de Greenpeace qui nous explique que c'est une fatalité "économique",** faisant écho au fameux slogan néolibéral : "There Is No Alternative ! "

Or, un rapport d'expert indépendant montre de manière très claire et objective que nous ne sommes pas dans une situation d'urgence nécessitant ces licenciements. **La direction, elle, choisit d'attiser la peur à coup de projections alarmistes brandies comme des évidences.**

Et quand les salarié·es démontrent que d'autres alternatives sont possibles et désirables pour éviter les licenciements, la direction, elle, **les réduit à des ajustements à la marge.**

Le premier projet présenté par la direction de Greenpeace France était si fragile qu'elle a dû retirer sa demande d'homologation auprès de l'administration. Elle en prépare aujourd'hui une nouvelle version, tout en refusant de rouvrir les négociations.

Qui paie la facture ?

Le plan de licenciement entraînait 33 suppressions de postes au départ, 23 aujourd'hui, et la direction continue d'ignorer les alternatives solides portées par les salarié·es et les militant·es.

Les postes visés sont majoritairement ceux des salarié·es "subalternes", parmi les moins payé·es, des postes que la direction juge "moins impactants" ! Les postes de manageurs et manageuses sont, eux, largement préservés alors qu'ils pèsent le plus lourd dans la masse salariale. C'est logique, vu la nécessité économique !

Autre point d'alerte : dans la première version de ce plan de licenciement, 11 des 14 élu·es et syndicalistes relevaient de catégories professionnelles touchées par des suppressions de postes.

Un hasard, peut-être ? **C'est surtout une ironie bien amère pour une organisation membre de l'AES.**

Deux visages

Alors, dans cette situation absurde, quelle Greenpeace croire ?

Celle qui appelle à une transition écologique et sociale sans licenciements, respectueuse des salarié·es et du droit syndical ? Ou celle qui sacrifie une partie de ses salarié·es sur l'autel de la nécessité économique et étouffe la contestation en interne ?

Celle qui prône la transparence et prétend donner plus de poids aux instances du personnel ("les représentant·es du personnel doivent avoir accès aux données leur permettant d'évaluer les conséquences sociales, sanitaires et écologiques des décisions patronales", lit-on dans ce manifeste) ? Ou celle qui, depuis des années, prive sa section syndicale de négociations annuelles obligatoires, et son CSE de la base de données économiques, sociales et environnementales et des consultations obligatoires ? Autant de droits arrachés de haute lutte pour que les salarié·es aient prise sur les décisions qui les concernent.

Encore une fois, **l'association donne des leçons, mais ne se les applique pas.**

Nous, syndicalistes et travailleur·euses à Greenpeace, dénonçons cette hypocrisie intéressée. **La justice sociale n'est pas un slogan de campagne ni un outil de communication. C'est une exigence qui s'applique aussi à celles et ceux qui la proclament.**

La direction de Greenpeace France doit commencer par prêcher par l'exemple: écouter les alternatives proposées par ses salarié·es et militant·es pour éviter un maximum de licenciements dans sa propre organisation.

Nous confirmons que **l'écologie sans justice sociale est une impasse. Mais la justice sociale sans cohérence entre les paroles et les actes n'est qu'une imposture.**

Nous rappelons à Greenpeace France que dénoncer le greenwashing des grandes entreprises, c'est bien, mais éviter de faire du socialwashing, c'est mieux. **Critiquer les autres ne donne de facto ni vertu ni totem d'immunité.**

Pas de frontières à la lutte des classes

Le manifeste de l'AES défend à juste titre les salarié·es de l'industrie : la transition écologique ne doit pas se faire sur leur dos.

Mais ce qui vaut pour une usine vaut pour une organisation écologiste. Un contrat de travail reste un contrat de travail, un licenciement reste un licenciement, même quand il est signé par Greenpeace. Comme dans les autres secteurs, nous subissons l'arbitraire et la violence de la hiérarchie, les inégalités salariales, les placardisations, les discriminations : **le patronat associatif n'a rien à envier aux autres.**

La lutte des classes ne s'arrête pas à la porte des associations. Partout, la facture retombe sur les mêmes : les plus précaires.

Nous le répétons, **les licenciements ne sont une fatalité nulle part, ni dans l'industrie, ni dans les services, ni dans le monde associatif.**

Travailleuses et travailleurs de tous les secteurs, unissons-nous. **Mettons fin à l'hypocrisie des employeurs**, associatifs ou non, qui prétendent porter nos luttes tout en les trahissant chez eux.

La section syndicale ASSO-Solidaires de Greenpeace France